

## Du scandale

André Surprenant

---

Number 756, April–May 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/66246ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Centre justice et foi

### ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Surprenant, A. (2012). Du scandale. *Relations*, (756), 31–31.

# Du scandale

Il y a des mots qui ouvrent des chemins d'humanité. « Scandale » est de ceux-là.

## ANDRÉ SURPRENANT'

Le mot « scandale » n'est pas bénin : il pointe l'extrémité hurlante sur l'échelle des atrocités objectives. Il est une création du grec biblique, mais faut-il être croyant pour hériter du puissant circuit de notions déployé dans l'Ancien et le Nouveau Testament autour du substantif *skandalon* et des formes du verbe *skandalizein*? Ceux-ci font partie, à mes yeux, du patrimoine conceptuel de l'humanité.

Au sens propre, *scandaliser* est le mécanisme qui déclenche une trappe ou la roche qui dépasse du sol et risque de faire trébucher. C'est le sens figuré, bien sûr, qui importe. La métaphore du piège ou de la pierre d'achoppement s'applique aux cataclysmes qui ravagent la vocation d'être chez un individu, une communauté. Elle porte un impératif : considérant ce qu'est le parcours d'une vie humaine de la naissance à la mort, compte tenu de sa part d'éternité, ne sois pas ce qui la leurre et en détourne l'attention. Par ailleurs, comme le sens de l'être s'amplifie à mesure que grandit la conscience de ce qui jette l'existence dans l'impasse, *se scandaliser* est également un acte de connaissance.

Ces deux aspects du terme – scandaliser et se scandaliser – sont patents dans le Nouveau Testament sous la forme de l'horreur de livrer l'enfance au trauma (Matthieu 18,6) et de l'adhésion paradoxale au scandale de la croix (1 Lettre aux Corinthiens, 1, 18-31). Hors du christianisme, la capacité de se scandaliser et l'audace de scandaliser *à rebours*, à l'encontre des indignations bien-pensantes, constituent les organes-clés de l'exercice moderne de la lucidité. Se scandaliser et oser scandaliser, c'est notamment la méthode nécessaire pour ne pas gaspiller la vie en ne lui prêtant pas attention.

L'essentiel réside moins dans la force de frappe des mots que dans celle des faits. La démonstration la plus compacte que j'en connaisse est un chapitre célèbre des *Frères Karamazov* de Dostoïevski qui s'intitule « Révolte ». Avant de lui lire son récit de la *Légende du Grand Inquisiteur*, Ivan attaque la foi de son frère Aliocha à coup d'actualités collectées dans les journaux : raffinements de cruauté de la répression turque lors de la grande révolte bulgare de 1876, bêtise crasse du maintien de la flagellation dans le droit

pénal russe et, à l'Ouest, la pure hystérie de la peine capitale sucrée *ad nauseam* de rituels du salut de l'âme repentante. Le point culminant est atteint avec deux histoires impliquant la mort d'enfants en bas âge : une fillette de cinq ans tourmentée par des parents qui prétendent l'éduquer et un serf de huit ans déchiqueté par les chiens lors d'une battue lancée par son maître, héros de guerre à la retraite, pour le punir d'avoir jeté une pierre à une bête. L'enjeu est une réévaluation des fondements de la foi : la mort d'un enfant est un scandale, dit Ivan, que pas même le rachat du monde ne saurait justifier.

Le scandale est bien entendu un référent majeur de notre époque. Une sorte de science cumulative des réalités scandaleuses a fini par se loger au cœur des enjeux critiques de la sagesse de notre temps. Chacun pourrait en faire sa liste pour soi.

Je voudrais ici porter mon attention sur un scandale dont trop peu de gens ont conscience : la criminalisation croissante de la pauvreté, signe d'une rupture du contrat social par l'élite en faveur de la « réingénierie » de l'ordre social autour des besoins des richissimes. Le processus démontre hors de tout doute le rôle de la loi dans les injustices sociales et l'insigne nécessité d'un jugement éthique du droit. Car sur les pauvres s'abattent de nouvelles règles du jeu qui les jettent dans l'illégalité. On se rappelle les boubou-macoutes des années 1980, sous le gouvernement libéral de Robert Bourassa : l'entraide entre assistés sociaux était redéfinie comme une fraude. De nos jours, c'est sous prétexte de santé ou de sécurité publiques que les biens, la nourriture et les comportements des pauvres sont piégés. Un jeune qui mendie cumule un arriéré d'amendes incommensurable. Plus récemment, certaines villes américaines ont commencé à criminaliser le simple fait de donner de l'argent à quelqu'un qui vous en demande.

Faut-il préciser que dans ce processus, le discours médiatique ajoute le mensonge au mensonge en faisant disparaître la parole du pauvre en direct? Il n'y a plus d'injustice sociale, il n'y a même plus de pauvres, il n'y a tout au plus, dirait-on, que des riches généreux ou qui ne le sont pas assez. Le directeur d'un organisme de bienfaisance bien connu m'a arraché récemment un cri d'horreur en affirmant à la radio que son organisme n'était pas fait pour les bénéficiaires, mais pour le plaisir d'agir des bénévoles! ●

L'auteur, médiéviste, a entre autres collaboré à des projets relatifs aux prisons iraniennes, à la prévention du génocide et aux *boat-people*

1. André Surprenant est décédé le 20 février 2012, quelques jours après nous avoir remis ce texte. Nous le publions à titre posthume.